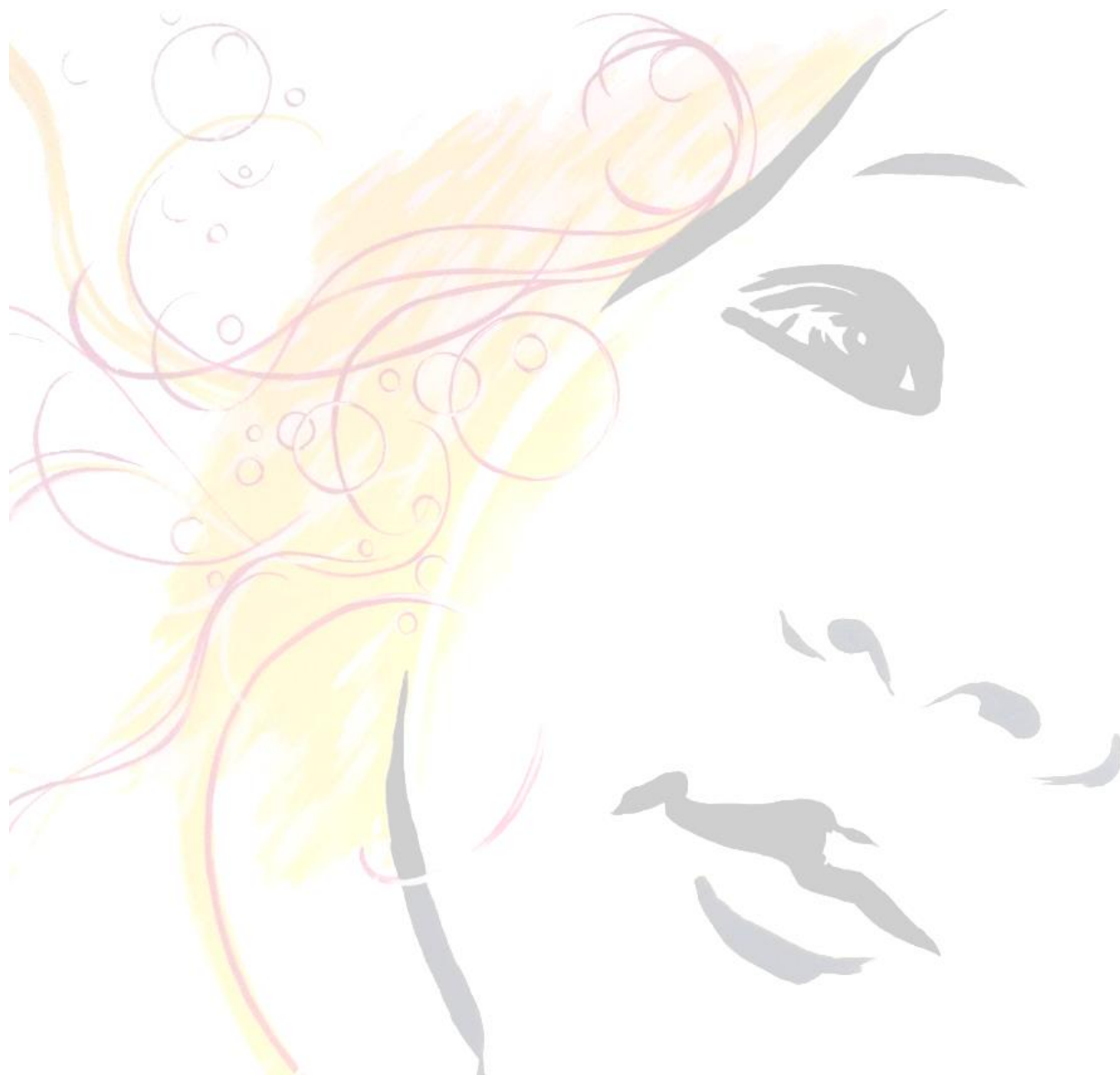
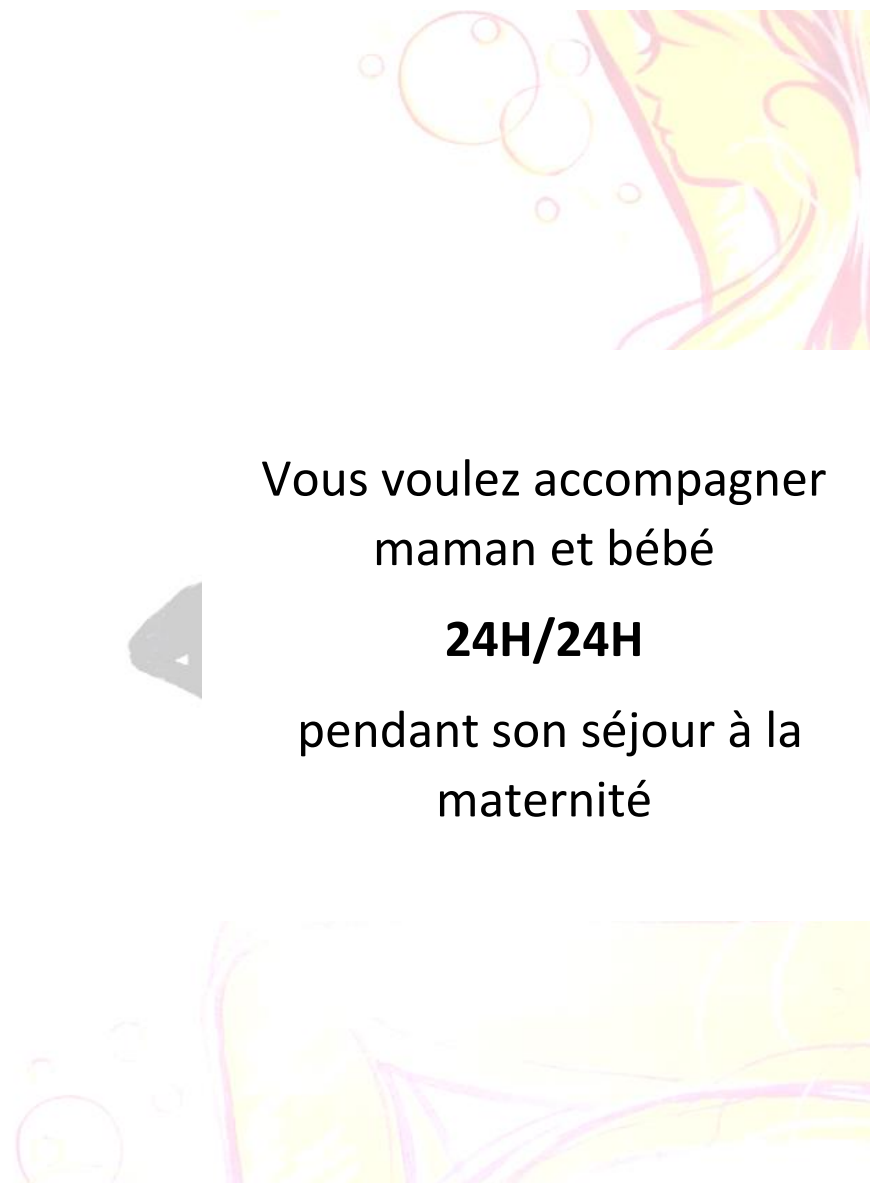




Vous voulez accompagner
maman et bébé

24H/24H

pendant son séjour à la
maternité



EST-CE POSSIBLE ?

Oui, dans chaque chambre seule, selon les disponibilités du service

QUELLES CONDITIONS ?

- Soutien co parental nécessaire
- Priorisation des demandes

QUELS MOYENS ?

- Lit accompagnant
- Charte d'accord **lue** et signée en amont

QUELLES LIMITES ?

- Respect de la charte
- Disponibilité des lits accompagnant avec priorisation des demandes

QUELQUES REGLES A RESPECTER :

- Apporter aide et soutien à la maman
- Prodiger les soins aux nouveaux nés en partenariat avec les soignants
- Respect des lieux, des patients, du personnel soignant
- Tenue minimale correcte exigée (Short+ T-shirt)
- Lit replié pour 8h
- Frais (nuitée et petit déjeuner) à la charge de l'accompagnant